

17 avr 2013 -20:37

Vous souffrez d'éternuements ? Probablement une allergie au pollen de bouleau !

La saison pollinique du bouleau a commencé, annonce l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP), se basant sur les derniers recensements. Mardi 16 avril 2013, on a en effet dénombré 155 grains de pollen par m3 d'air, franchissant ainsi le seuil critique.

La saison pollinique du bouleau a débuté

« La saison pollinique du bouleau, qui débute généralement fin mars, se voyait cette année retardée à cause de la persistance du temps frais », explique Monique Detandt, chef du service Mycologie et Aérobiologie de l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) (voir graphique ci-joint).

Grâce aux températures printanières de cette dernière semaine, les chatons de bouleau ont eu tout le loisir de se développer et de disséminer dans l'air leurs grains de pollen. « Le 16 avril 2013, nous avons dénombré 155 grains de pollen par m3, franchissant ainsi pour la première fois de l'année le seuil critique. Lorsque la concentration en pollen de bouleau dans l'air atteint 80 grains par mètre cube, 90 % des personnes sensibilisées présentent des symptômes cliniques ».

Le bouleau est l'arbre le plus allergisant

En Belgique, il faut savoir que le bouleau est l'arbre le plus allergisant. En Belgique, cet arbre produit environ un tiers de l'ensemble des grains de pollen d'arbres présents dans l'air.

L'allergie au pollen de bouleau occupe dans notre pays la première place parmi les sensibilisations aux pollens d'arbres.

De plus, certaines personnes sensibilisées au pollen de bouleau peuvent également présenter des symptômes allergiques en présence d'importantes quantités de grains de pollen d'aulne et/ou de noisetier dans l'air (ces arbres appartenant tous à la famille des bétulacées). Tel fut déjà le cas au début du mois de mars. Pour ces personnes, la période à risque a déjà commencé depuis longtemps puisqu'elle débute avant la pollinisation du bouleau.

Une allergie à ce type de pollen s'accompagne très souvent d'une allergie alimentaire à certains fruits (pommes, cerises, amandes, noisettes, kiwis,...).

Comment soulager les éternuements ?

- Suivez les recommandations et les traitements prescrits par votre médecin.
- Evitez les efforts et activités en plein air (sport, efforts physiques).
- Portez des lunettes pour diminuer le contact des yeux avec l'allergène.
- Lavez vos cheveux avant d'aller dormir.
- Utilisez des mouchoirs en papier.
- Evitez de faire sécher votre linge à l'extérieur.
- Gardez les fenêtres de la voiture fermées lors de vos déplacements.
- Les séjours en bord de mer sont souvent bénéfiques aux personnes qui souffrent d'une allergie au pollen de bouleau.

- Consultez le site internet www.airallergy.be afin de vous tenir au courant de l'évolution de la saison pollinique.

Plus d'infos ?

Website Airallergy: www.airallergy.be

Personnes de contact

Lucie Hoebeke (FR)
Collaborateur scientifique au sein du service
« Mycologie & Aérobiologie », WIV-ISP
02/642.54.20

Monique Detandt (NL)
Chef de service « Mycologie et aérobiologie »,
WIV-ISP
02/642.54.20

Sciensano
Rue Juliette Wytsman 14
1050 Bruxelles
Belgique
+32 2 642 51 11
<https://www.sciensano.be>

Wesley Van Dessel
Chef de la Coordination scientifique &
Communication
+32 2 642 54 20
wesley.vandessel@sciensano.be